

CE DOCUMENT FOURNIT DES ÉLÉMENTS DE PREUVE À L'APPUI DES MOTIONS, RÉSOLUTIONS ET INITIATIVES POLITIQUES PRÉSENTÉES AU COURS DE LA LÉGISLATURE 2022-2023. SA PUBLICATION VISE À PROMOUVOIR LA TRANSPARENCE, LA REDDITION DE COMPTES ET UN DIALOGUE PUBLIC ÉCLAIRÉ.

## Gouvernance, responsabilité et intégrité institutionnelle

### Comité d'engagement communautaire

#### Statut : Établi et en activité

##### Ce qui a été présenté

Le Comité de participation citoyenne a été créé pour offrir aux résidents un moyen formel et accessible de concrétiser leurs idées. J'ai mis sur pied ce comité afin d'assurer une structure claire et transparente permettant aux résidents de collaborer, de proposer des initiatives et de s'impliquer activement auprès de la municipalité.

Le conseil a approuvé le mandat et la structure du comité, y compris des domaines d'intervention spécifiques pour les événements communautaires et la mobilisation des bénévoles, l'action et l'éducation environnementales, et l'engagement des jeunes.

##### Pourquoi c'était important pour Casselman

De nombreux résidents ont confié se sentir déconnectés des décisions municipales et ne pas savoir comment participer autrement que lors des élections. Faute d'un mécanisme de participation clair, des idées et une énergie précieuses ont été gaspillées.

Ce comité a comblé cette lacune en levant les obstacles à la participation et en créant un espace inclusif où les résidents pouvaient contribuer, peu importe leur origine ou leur expérience politique. Il a réaffirmé le principe selon lequel une démocratie locale forte repose sur une participation accessible et respectueuse.

##### Résultat

Le comité a permis la mise en place de nombreuses initiatives menées par les résidents, notamment le club de tricot et de crochet, le club d'horticulture, ainsi que des événements communautaires et des projets environnementaux. Ces initiatives ont renforcé les liens sociaux, accru le bénévolat et apporté des avantages concrets à la communauté.

Le comité continue de fonctionner comme une structure permanente favorisant la collaboration entre les résidents, le personnel et le conseil municipal.

##### Ce que ça démontre à propos de mon leadership

Ce travail reflète une approche de leadership fondée sur la confiance, la participation et la responsabilité partagée. Plutôt que de centraliser les décisions, j'ai privilégié la mise en place de systèmes qui donnent aux citoyens les moyens d'agir. Il témoigne d'un engagement envers une véritable implication citoyenne, où la participation se traduit en actions concrètes et où les habitants contribuent activement à façonner leur municipalité.

## Développement professionnel et développement du leadership

État d'avancement : La motion a été présentée et approuvée par le conseil.

### Ce qui a été présenté

En 2023, j'ai soumis une demande au conseil municipal afin qu'il examine et autorise officiellement les dépenses de perfectionnement professionnel en tant qu'investissement admissible et approprié dans la capacité des élus à diriger efficacement.

Cette demande a marqué le début d'un engagement délibéré et à long terme envers le perfectionnement professionnel, axé sur le renforcement des compétences en leadership, en gouvernance et en résolution de conflits au service de la communauté. Elle a été soumise de façon transparente et examinée au moyen d'un rapport administratif, conformément au règlement municipal applicable sur les dépenses.

### Pourquoi c'était important pour Casselman

Le leadership municipal exige la capacité de gérer des problèmes complexes, de résoudre les conflits et de prendre des décisions qui affectent les résidents, le personnel et la santé à long terme de la municipalité. Je suis fermement convaincu que les élus devraient être encouragés à perfectionner continuellement leurs compétences, notamment dans les domaines qui favorisent une gouvernance efficace et la collaboration.

La formation proposée comprenait des cours postsecondaires en négociation, en résolution de conflits et en gestion de groupe, choisis précisément pour leur pertinence par rapport au rôle de maire et aux réalités du leadership municipal. Investir dans le perfectionnement professionnel aide à s'assurer que les décisions sont éclairées, éthiques et fondées sur les meilleures pratiques.

### Résulter

Le conseil a voté en faveur de la demande, autorisant officiellement les dépenses de formation menant à des certifications ou des diplômes d'établissements postsecondaires reconnus comme dépenses admissibles pour les membres du conseil.

Cette décision a créé un précédent important en reconnaissant le perfectionnement professionnel comme une composante légitime et précieuse d'une gouvernance municipale efficace.

# Résolution appuyant le projet de loi 5 – Renforcement des normes de responsabilité des dirigeants municipaux

Statut : Le conseil n'a pas approuvé cette initiative.

## Ce qui a été présenté

En 2023, j'ai présenté une résolution demandant à la province de l'Ontario d'adopter le projet de loi 5, la Loi visant à mettre fin au harcèlement et aux abus de la part des dirigeants locaux. Ce projet de loi visait à renforcer les mécanismes de responsabilisation des élus municipaux en cas de harcèlement, d'abus et de violence au travail.

Cette résolution vise à combler une lacune bien connue des cadres de gouvernance municipale, selon laquelle les élus ne sont pas soumis aux mêmes normes de conduite professionnelle que le personnel municipal ou les employés d'autres secteurs. En vertu de la législation actuelle, même des constatations fondées de faute grave peuvent n'entraîner que des conséquences limitées, permettant ainsi aux personnes concernées de rester en fonction et de se représenter.

## Pourquoi c'était important pour Casselman

Les conseils municipaux ne sont pas seulement des organes décisionnels, mais aussi des lieux de travail. J'estime que les élus doivent être soumis à des normes de conduite claires et applicables, compte tenu notamment de leur autorité sur le personnel, les budgets et la confiance du public.

L'appui au projet de loi 5 visait à garantir des milieux de travail plus sécuritaires, à renforcer les normes professionnelles et à démontrer que les dirigeants municipaux sont tenus responsables selon les mêmes principes que ceux exigés des employés et des organisations de l'ensemble de l'Ontario. Pour Casselman, c'était l'occasion de montrer l'exemple et de réaffirmer son engagement envers une gouvernance éthique et la confiance du public.

## Résulter

Le conseil a choisi de ne pas adopter la résolution. Les discussions ont mis en lumière des divergences d'opinions quant à l'étendue des responsabilités municipales et ont mis en évidence les limites auxquelles les municipalités sont confrontées lorsque leurs outils législatifs sont restreints au niveau provincial.

Bien que la résolution n'ait pas été adoptée, elle a attiré l'attention de manière cruciale sur la question de la responsabilité des élus et sur la nécessité de mécanismes de gouvernance plus robustes.

## Ce que ça démontre à propos de mon leadership

Cette initiative témoigne d'une approche de leadership fondée sur l'intégrité, la sécurité au travail et l'éthique. Elle marque le début d'un plaidoyer constant en faveur de normes de conduite plus élevées au sein du conseil d'administration et réaffirme mon engagement à renforcer la gouvernance, la transparence et la confiance du public, même lorsque cela implique de remettre en question le statu quo.

# Gouvernance et supervision financière du partenariat CRCVC

## Rapport d'étape : Préoccupations soulevées ; réformes de gouvernance recommandées ; questions non résolues

### Ce qui a été présenté

Dès le début de mon mandat, j'ai soulevé des préoccupations concernant la structure de gouvernance et la relation opérationnelle entre la municipalité de Casselman et le Centre de revitalisation du centre-ville de Casselman (CRCVC), une société créée par la municipalité mais indépendante.

J'ai entamé des discussions au conseil municipal afin de clarifier les rôles, les pouvoirs et les responsabilités après avoir constaté que le personnel municipal était sollicité et dirigé par le CRCVC sans l'approbation formelle du conseil, sans cadre contractuel clair ni limites définies. J'ai insisté sur la nécessité d'une entente de partenariat officielle régissant les transactions financières, l'implication du personnel, le pouvoir décisionnel et les mécanismes de compte rendu.

J'ai aussi soulevé des objections aux propositions qui considéraient le temps du personnel municipal comme une « contribution en nature » ou une avance financière à la société sans garanties, contrats ni protections.

### Pourquoi c'était important pour Casselman

Le CRCVC joue un rôle important dans le développement communautaire, mais en l'absence d'un cadre de gouvernance clair, la municipalité s'est exposée à des risques financiers, à l'épuisement professionnel du personnel et à un manque de clarté quant aux responsabilités de chacun. En tant que maire, j'estimais qu'il était de ma responsabilité de protéger les ressources municipales, de veiller à ce que le personnel travaille dans un cadre prévisible et de faire respecter les principes de responsabilité financière et de bonne gouvernance.

Une entreprise peut se dissoudre, changer de direction ou s'endetter à tout moment. Sans accord formel, la municipalité aurait pu subir des pertes financières ou une interruption de ses activités. Des partenariats solides exigent des règles claires, pas des attentes informelles.

### Résulter

Malgré mes demandes répétées en faveur d'une politique de partenariat officielle et d'un cadre de gouvernance plus clair, le conseil d'administration a refusé d'accorder la priorité à l'élaboration d'un tel accord. J'étais le seul membre du conseil à soulever systématiquement des inquiétudes concernant les avances financières, les ententes de personnel en nature et l'absence de protections contractuelles.

En 2026, la politique globale de partenariat régissant les relations entre la municipalité et le CRCVC n'était pas encore finalisée. Ce document relate les efforts déployés pour renforcer la gouvernance, protéger le personnel et assurer la responsabilité dans les partenariats municipaux, malgré les résistances rencontrées.

### Ce que ça démontre à propos de mon leadership

Cette initiative témoigne d'une approche de leadership fondée sur une gestion financière responsable, la protection du personnel et l'intégrité institutionnelle. Elle démontre la volonté de s'attaquer rapidement aux problèmes complexes, de plaider en faveur de réformes structurelles et de privilégier la responsabilité à long terme plutôt que les gains immédiats ou l'opportunisme politique.

## Intégrité procédurale et réforme de la gouvernance du conseil

### État d'avancement : Orientation approuvée ; réformes initiées et mises en œuvre

#### Ce qui a été présenté

Depuis mon entrée en fonction, j'ai soulevé des préoccupations quant à l'adéquation du règlement intérieur de la municipalité, qui régit la manière dont les réunions du conseil sont menées, les débats sont gérés et les décisions sont prises.

J'ai toujours plaidé à l'interne pour une révision et une modernisation de ces règles, en soulignant les lacunes qui entraînaient les débats respectueux, la transparence et la responsabilisation. Renforcer les processus de gouvernance était un engagement que j'avais pris envers les résidents, et j'étais fermement convaincu que des procédures claires et modernes étaient essentielles pour rétablir la confiance du public dans les décisions du conseil.

Dans le cadre de ce travail, j'ai aussi remis en question la pratique antérieure du conseil municipal de ne pas tenir de réunions durant l'été. J'ai fait part de mes inquiétudes quant au fait que la suspension des réunions pendant de longues périodes était inappropriée et incompatible avec les responsabilités d'un élu, en particulier en période de croissance, de pressions liées au développement et de complexité opérationnelle.

#### Pourquoi c'était important pour Casselman

Les règles de procédure ne sont pas de simples formalités techniques. Elles déterminent directement l'efficacité avec laquelle le conseil municipal délibère, collabore et représente les citoyens. Des procédures obsolètes ou imprécises entraînent des incohérences, de la confusion et une perte de confiance.

Pour Casselman, l'amélioration de la clarté des procédures visait à assurer l'équité, la prévisibilité et le professionnalisme au sein du conseil d'administration. Le rétablissement des réunions d'été s'inscrivait dans une démarche de continuité de la gouvernance et permettait de s'assurer que le conseil demeure accessible, réactif et responsable tout au long de l'année.

Les problèmes municipaux ne s'arrêtent pas pendant deux mois, et les résidents méritent des dirigeants qui restent engagés et disponibles.

#### Résulter

Le conseil a approuvé la directive visant à entreprendre la révision et la mise à jour du règlement intérieur. De plus, les séances estivales régulières du conseil ont été rétablies, ce qui permettra une prise de décision rapide et garantira aux résidents un accès direct à leurs élus.

Ces changements constituaient des étapes importantes vers le renforcement des pratiques de gouvernance et l'alignement des opérations du conseil d'administration sur les normes modernes de responsabilité et de réactivité.

#### Ce que ça démontre à propos de mon leadership

Cette initiative témoigne d'une approche de leadership axée sur l'intégrité institutionnelle, la responsabilisation et la gouvernance continue. Elle illustre mon engagement à veiller à ce que le conseil municipal remplisse pleinement son rôle, mette en œuvre les priorités municipales et rende des comptes aux citoyens en tout temps.

---

## MUNICIPALITÉ DE CASSELMAN

751, RUE SAINT-JEAN,  
CASSELMAN (ONTARIO) K0A 1M0  
[www.casselman.ca](http://www.casselman.ca)



[WWW.CASSELMANSTRONG.COM](http://WWW.CASSELMANSTRONG.COM)

613-764-3139 PUIS 204



[GLAJOIE@CASSELMAN.CA](mailto:GLAJOIE@CASSELMAN.CA)



GENEVIÈVE LAJOIE,  
MAIRESSE